

**FICHE DE LA DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT  
DIDACTIQUE UNIVERSITAIRE DU DROIT  
Année académique 2025-2026**

**1. Informations sur le programme**

1.1. Université	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Université de Bucarest
1.2. Faculté	Collège Juridique d'Études Européennes Faculté de Droit
1.3. Département	Institut Juridique Francophone Doctoral et Postdoctoral École Doctorale de Droit
1.4. Domaine d'études	Droit
1.5. Cycle d'études	Doctorat
1.6. Programme d'études	Programme de formation d'études universitaires avancées

**2. Informations sur la discipline d'enseignement**

2.1. Intitulé de la discipline d'enseignement	Didactique universitaire du Droit		
2.2. Titulaire de la discipline d'enseignement	Pr. Corneliu-Liviu POPESCU		
2.3. Année d'études	Doctorat I	2.4. Semestre	I (XI)
2.5. Type d'évaluation	contrôle continu	2.6. Statut de la discipline	discipline facultative
2.8. Code de la discipline dans la plaquette des enseignements	8		

**3. Temps de travail total estimé pour le/la doctorant.e**

3.1. Nombre d'heures par semaine	0,57	3.2. Dont cours	0,57	3.3. Travaux dirigés	0
3.4. Nombre total d'heures dans la plaquette	8	3.5. Dont cours	8	3.6. Travaux dirigés	0

Répartition du temps de travail

Étudier le manuel, le support de cours, la bibliographie, les notes de cours	35
Documentation supplémentaire dans les bibliothèques et dans les bases de données spécialisées en ligne	35
Préparation / rédaction des devoirs, mémoires, portfolio, essais	10
Participation aux activités pratiques	10
Tutorat	2
3.7. Nombre total d'heures d'étude individuel	92
3.8. Nombre total d'heures par semestre	100
3.9. Nombre total de crédits ECTS	4

**4. Préconditions (le cas échéant)**

4.1. de curricula	-
4.1. de compétences	la qualité de doctorant.e en Droit

**5. Condition (le cas échéant)**

5.1. de déroulement des cours	les doctorant.e.s doivent emmener impérativement avec eux/elles un ordinateur portable ou une tablette ou un téléphone portable pour se connecter à internet
5.2. de déroulement des travaux dirigés	-

**6. Les résultats de l'activité d'enseignement**

6.1. Connaissances	le/la doctorant.e décrit et explique les règles de didactique applicables à la direction des travaux dirigés dans l'enseignement universitaire juridique au niveau de licence
6.2. Aptitudes	le/la doctorant.e utilise les règles de didactique pour diriger des travaux dirigés dans l'enseignement universitaire juridique au niveau de licence
6.3.	le/la doctorant.e a la responsabilité de la prise des décisions, se

Responsabilité et autonomie	comporte de manière professionnelle et utilise de manière cohérente les règles de didactique pour diriger des travaux dirigés dans l'enseignement universitaire juridique au niveau de licence		
<b>7. Thèmes des cours et des travaux dirigés</b>			
7.1. Cours		Méthodes d'enseignement	Observations
1. L'organisation de l'enseignement supérieur 2. Le statut de l'enseignant 3. La planification et la préparation de l'activité d'enseignement 4. Le déroulement de l'activité d'enseignement 5. L'évaluation de l'étudiant 6. L'évaluation et l'autoévaluation de l'enseignant 7. Les rapports de l'enseignant avec les étudiants, les collègues et la hiérarchie 8. L'éthique académique		- cours magistral - cours débats interactif - table ronde - brainstorming - recherches dans les bases de données - analyse des règles juridiques - commentaire d'arrêt - analyse des documents juridiques - jeu de rôles - visionnage en ligne des vidéos - visionnage des extraits des films artistiques - pédagogie inversée	- laptop - vidéoprojecteur - tableau interactif - tableau blanc - table à feuilles mobiles - PowerPoint, PDF, Word - Internet
7.2. Travaux dirigés		Méthodes d'enseignement	Observations
-		-	-
<b>Webographie</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• France Université Numérique : <a href="https://www.fun-mooc.fr/fr/">https://www.fun-mooc.fr/fr/</a></li> <li>• EDEN Digital Learning Europe : <a href="https://eden-europe.eu">https://eden-europe.eu</a></li> </ul>			
<b>8. Corrélation des thèmes de la discipline d'enseignement avec les atteintes de la communauté scientifique, des associations professionnelles et des employeurs représentatifs dans le domaine spécifique du programme</b>			
L'objectif fondamental de la discipline d'enseignement est le développement des connaissances théoriques, des habilités pratiques et de la conscience de la responsabilité professionnelle individuelle visant la direction des travaux dirigés dans l'enseignement supérieur juridique.			
<b>9. Evaluation</b>			
Type d'activité	9.1. Critères d'évaluation	9.2. Méthodes d'évaluation	9.3. Proportion dans l'évaluation
9.4. Cours	l'activité pendant les cours : évaluation continue	évaluation continue de l'activité durant les cours, avec la mention admis ou recalé	100%
9.5. Travaux dirigés	-	-	-
Standard de performance - conditions pour le qualificatif admis	- présence minimale de 75% aux cours - participation active aux activités durant les cours - direction d'une activité simulée de travaux dirigés - correctitude des activités, implication spontanée, motivation		
Note : La présente fiche de la discipline d'enseignement est rédigée selon le modèle adopté par l'Université de Bucarest et par la Faculté de Droit et elle prend en compte les standards fixés par l'Agence Roumaine pour Assurer la Qualité dans l'Enseignement Supérieur.			
Date: le 01.10.2025		Le titulaire de la discipline d'enseignement	